Envoyé en préfecture le 29/10/2026
Reçu en préfecture le 29/10/2026
Publié le
ID : 035-213501265-20261027-D_26_241-DE

GUICHEN PONTRÉAN

CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION N° 26-241 – 27 octobre 2026

Commande publique
Marchés publics

Membres en exercice : 29
Quorum : 15
Présents : 25
Pouvoirs : 2
Votants : 27

Présents : Michèle MOTEL- Patrick JUMEL - Audrey GROSHENY - Laëtitia HAMON - Régis BAUNIN - Catherine BOULOGNE - Olivier GICQUEL - Nadine EDOM - Pierrick AUFFRAY - Françoise LEBRUN - Aurélien LE GALL - Ghislaine DELANOUE - Joël DESHAYES - Yann JOULAUD - Elena ESTIER-PAILLET - Karl TCHAKOUMEGNI - Christophe LE GALL - Gwenola CHARMETEAU - Jocelyne BLANCHARD - Anne GADBY - Matthieu CHANEL - Sylvain DELFAU - Mathieu DAVIAU - Elouan RACINEUX - Linda GAULTIER
Excusés : Julie FAUDET - Laura GUESTIN - Bruno MARGOTTIN
Absent : Jean-Marie RYO
Pouvoirs : Julie FAUDET à Michèle MOTEL – Laura GUESTIN à Audrey GROSHENY

Secrétaire de séance : Régis BAUNIN

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept octobre à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la Commune de GUICHEN s'est réuni en salle du Conseil municipal, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Michèle MOTEL, Maire, après avoir été convoqué le vingt octobre deux mille vingt-six, conformément aux articles L 2121-7, L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Réhabilitation extension de l'île aux mômes ALSH - Avenants aux marchés de travaux

Par délibérations n° 24-213 et n° 24-261 en date respective du 24 Septembre 2024 et du 19 novembre 2024, le Conseil municipal a notamment autorisé le Maire à signer les marchés de travaux des lots ci-dessous pour les travaux de réhabilitation extension de l'île aux mômes ALSH :

- Lot n°1 Terrassement / VRD / Aménagements extérieurs : Entreprise ARTP35 pour un montant de 91 990.14 € HT
- Lot n°7 Isolation / cloisons / plafonds non démontables : Entreprise STOA pour un montant de 99 936.00€ HT
- Lot n°8 Plafonds démontables : Entreprise GAUTHIER PLAFONDS pour un montant de 31 950.00€ HT
- Lot n°9 Plomberie / chauffage / ventilation : Entreprise AIR V pour un montant de 229 420.53€ HT
- Lot n°12 Peintures / sols souples : Entreprise THEHARD pour un montant de 57 697.35€ HT

Par délibération n° 25-212 en date du 28 octobre 2025, le conseil municipal a notamment autorisé le Maire à signer les avenants n°1 aux lots 1, 8 et 9 pour un montant global de 1 856.20€ HT.

Par délibération n° 26-005 en date du 27 janvier 2026, le conseil municipal a notamment autorisé le Maire à signer l'avenant n°1 au lot 12 pour un montant de 5 178.96€ HT.

Par délibération n° 26-028 en date du 3 mars 2026, le conseil municipal a notamment autorisé le Maire à signer l'avenant n°2 au lot 8 pour un montant de 690.69€ HT.

Dans le cadre de l'exécution des travaux des prestations supplémentaires sont nécessaires et pour certains lots, des travaux doivent être supprimés.

Lot n°1 Terrassement / VRD / Aménagements extérieurs :
Modifications des aménagements extérieurs : béton drainant installé en remplacement du revêtement prévu au CCTP, linéaire de clôture refait à cause d'un arbre tombé, entrée principale du bâtiment et début de l'impasse Alain Colas refaites en enrobé.
Soit une moins-value de 900.00€ HT.

Lot n°7 Isolation / cloisons / plafonds non démontables :
Déplacement de l'huisserie d'une porte suite à la pose d'un radiateur

Envoyé en préfecture le 29/10/2026
Reçu en préfecture le 29/10/2026
Publié le
ID : 035-213501265-20261027-D_26_241-DE

Raccords sur doublages existants conservés dans les bâtiments A et B après changement des menuiseries extérieures.
Soit une moins-value de 13 320.00€ HT.

Lot n°8 Plafonds démontables :
Suite aux travaux de cloisons, repose de l'isolant existant
Soit une plus-value de 568.00€ HT.

Lot n°9 Plomberie / chauffage / ventilation :
Remplacement des mitigeurs existants car ils n'étaient plus adaptés
Soit une plus-value de 452.40€ HT.

Lot n°12 Peintures / sols souples :
Mise en lasure des panneaux et des portes des placards salles d'activité 1 et 2, 4 et 6 et salle d'expression
Soit une plus-value de 2 984.25€ HT.

Dans le cadre des difficultés de réalisation des travaux en site occupé, le planning d'exécution des travaux a été modifié et allongé de deux mois.

Considérant l'avis favorable de la commission des marchés publics réunie le 12 octobre 2026,

Considérant l'avis favorable des commissions Travaux - Sécurité - Energie et Finances - Budgets - Achats publics, réunies respectivement les 21 septembre et 19 octobre 2026,

Etant entendu l'exposé de Régis BAUNIN,

Il est proposé :

2°) De passer un avenant n°1 au lot n°7 Isolation/cloisons/plafonds : Entreprise STOA pour un montant de – 13 320.00€ HT.

3°) De passer un avenant n°2 aux lots suivants :
Lot n°1 Terrassement / VRD / Aménagements extérieurs : Entreprise ARTP35 pour un montant de – 900.00€ HT
Lot n°9 Plomberie / chauffage / ventilation : Entreprise AIR V pour un montant de + 452.40€ HT
Lot n°12 Peintures / sols souples : Entreprise THEHARD pour un montant de + 2 984.25€ HT

4°) De passer un avenant n°3 au lot n°8 Plafonds démontables : Entreprise GAUTHIER PLAFONDS pour un montant de + 568.00€ HT.

5°) D'accepter de passer un avenant général aux marchés de travaux afin de prolonger le délai d'exécution des travaux de deux mois.

6°) D'autoriser la Maire à les signer.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, se prononce par vote à main levée et accepte ces propositions à l'unanimité.

La Maire,

Michèle MOTEL

Le secrétaire de séance,

Régis BAUNIN